

#### BONNES PRATIQUES D'HYGIENE ALIMENTAIRE – BPH

#### **PROGRAMME**

#### Public:

Restaurants: Cuisiniers, chef de cuisine, chefs de service, commis Commerces de proximité: boulangerie, pâtisserie, poissonnerie, boucherie, charcuterie, vente à emporter, etc.

(Nous nous engageons à ce que nos formations soient adaptées aux personnes en situation de handicap). N'hésitez pas à prendre contact avec la référente handicap

#### Type de formation :

Collectif : entrée et sortie fixe. Individuel : entrée et sortie fixe.

#### **Modalités de la formation :**

Formation intra entreprise Accompagnement et suivi individualisé.

#### Délais d'accès

1 mois

#### Formateurs

Formateur Hygiène alimentaire

#### **Horaires en formation:**

7 heures de cours sur 1 jour en entreprise

#### Prérequis :

Avoir une connaissance de base en français pour comprendre et se faire comprendre

#### Durée:

7h

Un entretien individuel préalable de positionnement permet de définir les connaissances de bases

#### Tarif horaire :

Sur devis

## Modalités de suivi et de l'exécution de la formation :

Feuille d'émargement et questionnaire d'appréciation de la formation. Des certificats de participation Une attestation de formation sera délivrée à la fin de la formation sous condition générale (assiduité...)

#### Examen

Quizz, études de cas pratiques, Mises en situation.

#### **OBJECTIFS**

- Identifier les grands principes de la réglementation en matière d'hygiène alimentaire
- Sensibiliser le personnel amené à manipuler des denrées alimentaires aux risques professionnels liés à l'hygiène
- Appréhender la méthodologie, les pratiques et les outils permettant d'intégrer les bonnes pratiques d'hygiène (BPH)
- Prévenir les risques de contamination pour garantir de bonnes conditions d'hygiène dans un commerce

### MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Notre méthode pédagogique est interactive et participative. Basée sur des exemples concrets et des expériences professionnelles de nos formateurs.

Ces derniers mettront à votre disposition leur expertise, leur expérience et répondront au mieux aux différentes problématiques auxquelles vous pourrez être confronté

#### **METHODE PEDAGOGIQUE**

- ♦ Apports théoriques et pratiques
- Travaux pratiques sur site
- ♦ Etude de cas
- Support de cours de la formation aux bonnes pratiques d'hygiène alimentaire

Le contenu des cours est personnalisé en fonction des besoins spécifiques de chaque apprenant.

P.F V2 MAJ JUIN 2023 1



#### Contenu de la formation :

# Appréhender le contexte réglementaire des BPH dans un commerce d'alimentation ou un restaurant

- Appréhender et retenir les obligations du règlement européen (CE 852-2004) propre à l'hygiène
- Qu'est-ce que la norme ISO 22000 propre à l'hygiène des denrées alimentaires ?
- Focus sur le fonctionnement de la méthode HACCP et le plan de maîtrise sanitaire

#### Intégrer la notion de risque alimentaire lors de la manipulation des denrées alimentaires

- Comprendre la source des causes et des dangers d'infection des denrées alimentaires
- Savoir définir les TIAC : les Toxiinfections alimentaires collectives
- Identifier les risques microbiologiques et le fonctionnement du développement microbien des aliments
- Focus sur les procédures de congélation et de décongélation
- Comment mettre en place un plan de lutte contre les nuisibles

## Mettre en place un guide des bonnes pratiques d'hygiène (BPH) dans un commerce

 Identifier les règles d'hygiène en restauration ou dans un commerce

- L'hygiène corporelle et la tenue vestimentaire
- Le plan de nettoyage et de désinfection (matériels et locaux)
- La maintenance de son espace de travail
- Le principe de la marche en avant : les circuits propres et sale
- Les bonnes pratiques liées à l'approvisionnement en eau
- Savoir assurer une gestion des flux propre
  - Gestion des denrées alimentaires
  - Gestion des déchets
- Retour sur la gestion des stocks et les moyens de conservation
  - L'ordonnancement et l'organisation
  - Le contrôle des températures
  - La traçabilité
- La mise en place d'une communication adaptée pour la sécurité du consommateur

P.F V2 MAJ JUIN 2023 2